



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-125611>

Département(s) de publication : **75, 76, 91, 92**

Annonce n° **25-125611**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : CAISSE REGIONALE ASSURANCE MALADIE

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public, contrôlé par une autorité régionale

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : SERVICES DE DIFFUSION ET DE RECEPTION ELECTRONIQUES DE MESSAGES (SMS) DANS LE CADRE DE LA CONFIRMATION DE RENDEZ VOUS DES ASSURES CARSAT DE FRANCE METROPOLE ET LES DOM TOM

Description : La présente consultation a pour objet d'assurer les services de diffusion et de réception électroniques de messages (SMS) dans le cadre de la confirmation de rendez-vous des assurés envoyés par les CARSAT de France métropole et des DOM TOM. Elle fait suite à une relance de la procédure CRAMIF référencée P 033/2024 déclarée sans suite.

Identifiant de la procédure : 1c720582-2a33-42bf-86db-7903f6e04be3

Identifiant interne : AOO_024/2025

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 64212100 Services de messages courts (SMS)

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Si la procédure est annulée ou infructueuse, elle sera relancée

Informations complémentaires : La présente consultation concerne un accord cadre mono attributaire à bons de commande. Cet accord-cadre prendra effet à compter de sa date de notification pour une durée de 1 an. Il pourra être reconduit 3 fois par période de 12 (douze) mois, soit pour une durée maximale de 4 (quatre) ans. Il est conclu avec seulement un montant maximum de 200 000 Euros HT sur toute la durée de validité de l'accord-cadre. Aucune valeur minimale de commande ne pourra être exigée par le titulaire du marché. L'accord-cadre n'est alloti car il ne permet pas d'identifier de prestations distinctes. Et les variantes ne sont pas autorisées Les critères de jugement des offres sont définis dans le Règlement de la consultation. L'adresse de téléchargement du dossier de consultation dématérialisé et de dépôt des offres est : achatpublic.com

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : SERVICES DE DIFFUSION ET DE RÉCEPTION ELECTRONIQUES DE MESSAGES (SMS) DANS LE CADRE DE LA CONFIRMATION DE RENDEZ VOUS DES ASSURES CARSAT DE FRANCE MÉTROPOLE ET LES DOM TOM

Description : La présente consultation a pour objet d'assurer les services de diffusion et de réception électroniques de messages (SMS) dans le cadre de la confirmation de rendez-vous des assurés envoyés par les CARSAT de France métropole et des DOM TOM. Elle fait suite à une relance de la procédure CRAMIF référencée P_033/2024 déclarée sans suite.

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 64212100 Services de messages courts (SMS)

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 17/19 avenue de FLANDRE

Ville : PARIS

Code postal : 75019

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : www.achatpublic.com

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : www.achatpublic.com

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 15/12/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : CAISSE REGIONALE ASSURANCE MALADIE

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

Informations relatives aux délais de recours : Tous litiges concernant l'interprétation et l'exécution des présentes clauses seront portés devant le Tribunal judiciaire de Paris, Parvis du Tribunal 75017 Paris, pour les cas où la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'IledeFrance est défenderesse. Exercice du recours précontractuel : pour l'application de l'article 14413 du code de procédure civile, la CRAMIF s'imposera un délai de

suspension de signature de 11 jours (art.21821 du code de la commande publique) explicitement mentionné dans les lettres de rejet que les candidats non retenus se verront notifier via le site marchespublics.gouv.fr. Exercice du recours contractuel : exercice du recours dans un délai de 31 jours qui suit la publication de l'avis d'attribution au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE) par application des articles 14411 à 14413 du code de procédure civile et 12 et 13 de l'ordonnance du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :
TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : CAISSE REGIONALE ASSURANCE MALADIE

Numéro d'enregistrement : 77569473000018

Département : DIAMS

Adresse postale : 17 AVENUE DE FLANDRE 17 AVENUE DE FLANDRE

Ville : Paris

Code postal : 75019

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Point de contact : M SYLLA FATOU - GESTIONNAORE CONTRATS ET MARCHES

Adresse électronique : fatou.sylla@assurance-maladie.fr

Téléphone : 0140054704

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : https://marchesonline.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_recherche.do

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Prestataire de services de passation de marché

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0002

Nom officiel : TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

Numéro d'enregistrement : 17750111101763

Département : PARIS

Adresse postale : PARVIS DU TRIBUNAL DE PARIS PARVIS DU TRIBUNAL DE PARIS 75017

Ville : PARIS

Code postal : 75017

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : https://marchesonline.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_recherche.do

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : f1dfc379-fc76-4c66-9b75-ca81190c7fcf - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 12/11/2025 à 17:09

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/11/2025